

L'ÉCOLE POUR VOS ENFANTS DE 3 À 16 ANS

INSCRIVEZ VOTRE

À l'école primaire



Se rendre à la mairie du lieu de séjour

avec le livret de famille et un justificatif de domicile



Se rendre à l'école

avec le certificat d'inscription établi par la mairie

Au collège ou au lycée



Appeler la DSDEN31

qui inscrira votre enfant dans un établissement scolaire © 05 36 25 70 00



Se rendre dans l'établissement

VOTRE ENFANT EST AIDÉ

À l'école primaire

par des enseignantes itinérantes qui se déplacent dans les écoles :

évaluation, soutien en lecture, lien avec les familles...

Au collège

J. Verne de Plaisance-du-Touch avec une enseignante:

évaluation, soutien en français, lien avec les familles...

Joindre le collège

© 05 62 48 74 50



Pour toutes questions:

Chargé de mission EFIV - DSDEN 31 - © **05 36 25 87 79**